



APPEL À PROJETS POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

JUSQU'AU 31 JANVIER 2024 INCLUS

Formulaire à remplir disponible en [cliquant ici](#)



**NORD EST
FONDATION D'ENTREPRISE**



APPEL À PROJETS POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

LA FONDATION DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST

Le Crédit Agricole du Nord Est, animé par ses valeurs mutualistes que sont la proximité, la solidarité et la responsabilité, a créé en 2010, sa propre Fondation d'entreprise :

La Fondation du Crédit Agricole du Nord Est dont l'objectif est de soutenir, développer, encourager les projets des associations locales, d'intérêt général à but non lucratif. Ainsi, en soutenant des projets d'intérêt collectif durables par sa Fondation d'entreprise dédiée, le Crédit Agricole du Nord Est s'affirme comme une banque de proximité en cohérence avec ses valeurs et son environnement, la Banque du Territoire. L'objectif est de favoriser l'animation locale, la création, le maintien ou le développement de l'activité des associations. C'est aussi encourager la création, le développement des liens sociaux et de l'activité économique sur son territoire.

POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?

Une personne sur trois et un jeune sur cinq en France seraient en difficulté face au numérique. Ils ne possèdent aucune capacité digitale ou n'ont pas utilisé internet dans l'année. Les personnes les moins diplômées sont les plus touchées, tout comme celles habitant en zones rurales. Les jeunes ne sont également pas épargnés. Une personne de moins de 25 ans sur cinq est éloignée du numérique, et ce, dès la classe de troisième. Personnes âgées, les moins diplômées, aux revenus modestes, celles vivant seules, mais aussi les jeunes générations sont donc les plus touchées par ce que l'on appelle l'illectronisme, c'est-à-dire la difficulté voire l'incapacité à utiliser des appareils (PC, tablettes, smartphones...) ou outils informatiques (internet...).

C'est pourquoi, la Fondation du Crédit Agricole du Nord Est souhaite accompagner les associations du territoire qui oeuvrent pour l'inclusion numérique.



APPEL À PROJETS POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

QUI PEUT RÉPONDRE ?

Cet appel à projets s'adresse à des organismes :

- d'intérêt général, à but non lucratif, en particulier les associations
- dont le siège social est dans l'Aisne, les Ardennes et la Marne (dans le cas contraire, ils doivent justifier d'une domiciliation officielle ou d'une activité reconnue sur l'un des 3 départements avec une comptabilité locale)
- justifiant d'une existence d'au moins 1 an (justifié par une pièce officielle de type JO)
- à l'initiative du projet ou à défaut, un organisme en assurant la mise en œuvre
- éligibles au mécénat, selon les critères de l'intérêt général et de l'article 238 bis du code général des impôts

POUR QUEL TYPE DE PROJET ?

La Fondation du Crédit Agricole du Nord Est subventionnera :

La mise en œuvre de parcours collectifs de médiation numérique composés d'ateliers destinés à tout type de public dans leur pratique numérique (seniors, jeunes, personnes en précarité, exclus du marché du travail, dans les zones rurales ou urbaines...) prévoyant un suivi des participants et une évaluation à l'entrée et à la sortie du parcours.



APPEL À PROJETS POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

POUR QUEL TYPE DE PROJET ?

- L'animation par la structure d'ateliers de formation au numérique
- L'acquisition par la structure de matériels, de préférence reconditionnés, et de logiciels destinés à l'animation de ces ateliers

CRITÈRES DE SÉLECTION

Association loi 1901 d'intérêt général à but non lucratif de plus d'1 an au 1er novembre 2023

Dans les cas où le projet sera porté par une structure nationale, la Fondation sera particulièrement attentive à ce que le projet soit ancré dans son territoire (réseau partenarial, choix d'entreprises locales ...)

Une attention particulière sera portée sur :

- Le profil et le nombre des bénéficiaires ciblés par le projet
- L'adéquation des compétences et l'expérience de l'équipe en charge du projet
- La dimension partenariale et le contexte local
- La méthodologie mise en œuvre, les contenus de formation et l'évaluation des compétences,
- Le suivi des bénéficiaires à l'issue des ateliers
- L'évaluation du projet
- La pérennité du projet



APPEL À PROJETS POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les projets seront examinés attentivement par un comité de sélection, composé de membres de la Fondation du Crédit Agricole du Nord Est et de représentants du Crédit Agricole du Nord Est, d'experts extérieurs et de représentants du milieu associatif.

La Fondation consacra jusqu'à 30 000 € pour cet appel à projets 2023-2024.

Environ 10 associations seront accompagnées via cet appel à projets.

Le comité de sélection se réserve cependant la possibilité de choisir plus ou moins de projets en fonction de leur nombre et de leur pertinence.

Le montant attribué à un projet sera compris entre 1 000 et 5 000 € avec un maximum de 30 % de la dépense.

Par exception, le comité de sélection se réserve le droit d'attribuer les montants de subvention en fonction de l'impact socio-économique du projet sur les territoires concernés. Le soutien d'un projet lauréat n'a pas vocation à être reconduit les années suivantes.

COMMENT POSTULER ?

Merci de remplir **ce formulaire** et de le renvoyer par e-mail à cette adresse : **fondation@ca-nord-est.fr***

Pour valider votre candidature, vous devez joindre à cet e-mail les documents suivants :

- les statuts
- la composition du CA
- le dernier bilan de l'association
- le dernier compte de résultat de l'association
- les devis concernant les dépenses
- un RIB
- le rescrit fiscal
- un budget prévisionnel du projet
- le calendrier du projet
- un plan de financement détaillé

(les montants accordés seront débloqués sur présentation des factures correspondant aux devis de départ et au nom de l'association)



APPEL À PROJETS POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

MERCI !

*Coût de la communication connexion variable selon opérateurs

Fondation du Crédit Agricole du Nord Est

Fondation d'entreprise - Régie par la loi du 23 juillet 1987 modifiée relative au développement du mécénat

Prorogée par autorisation administrative en date du 21 septembre 2020 dûment publiée au JO du 5 janvier et 23 février

2021. Sièges sociaux: 25 Rue Libergier 51100 REIMS - N° SIREN 532 594 314

Tél. 03 26 83 34 59 / fondation@ca-nord-est.fr / www.ca-nordest.com / www.fondation-canordest.fr